

Faites avancer vos projets, formez-vous !

Se former, c'est inscrire son exploitation dans un processus de développement durable en innovant, en acquérant de nouvelles compétences, en développant de nouvelles activités, en favorisant l'emploi qualifié en milieu agricole et rural. Le Pôle Formation de la Chambre d'Agriculture du Gers avec VIVEA (exploitants, conjoints collaborateurs, aides familiaux), le FAFSEA (salariés d'exploitations agricoles), les OPCA, le Conseil Régional, l'Europe (FEADER) vous propose des formations.

Retrouvez notre catalogue formation actualisé sur : www.gers-chambagri.com / rubrique formation

Réf.	Thèmes	Titres	Dates	Lieux	Tarifs*
16 037	Elevage	Phytothérapie : Les douze plantes majeures en élevage et leurs utilisations	10 mars	Auch	A
16 014	Installation	Réaliser une étude de marché permettant de valider la faisabilité d'un projet d'installation	11 et 25 mars et 15 avril	Auch	B
16 040	PAC - Elevage	Comprendre les mécanismes de la nouvelle PAC 2015 - 2020	11 mars	Auch	A
16 038	Installation	S'installer dans le Gers, réussir ses démarches d'entreprise	15 et 16 mars	Auch	A
16 041	PAC	Comprendre les mécanismes de la nouvelle PAC 2015 - 2020	15 mars	Auch	A
16 042	PAC - Agriculture Biologique	Comprendre les mécanismes de la nouvelle PAC 2015 - 2020	17 mars	Auch	A
16 027	Mes P@rcelles	Gérer des interventions respectueuses de l'environnement	22 et 29 mars et 19 avril	Auch	A
16 028	Viticulture	Expert dégustateur de vins IGP Côtes de Gascogne	22 et 24 mars, 19 et 22 avril, 3 et 10 mai	Eauze	120 €

* **TARIFS** ressortissants VIVEA (à jour de leur contribution via la MSA)

A : Prise en charge possible par votre fonds de formation. Chèque de caution de 150 € à l'inscription, voir article 3 et 4 du bulletin d'inscription.

B : Prise en charge possible par VIVEA pour les jeunes agriculteurs en phase d'installation. Chèque de caution de 150 € à l'inscription, voir article 3 et 4 du bulletin d'inscription.

Autres : nous consulter.

- Pour consulter le programme des formations ci-dessus :
- **S'inscrire** et connaître les conditions générales,
- **Récupérer le BULLETIN D'INSCRIPTION** valant contrat simplifié de formation professionnelle,
se reporter au Catalogue Formation ou sur le site : www.gers-chambagri.com / Nos Actions / Conseils / Installation - Formation - Métiers / Formation
Contact : Chambre d'Agriculture du Gers, Pôle Formation - emploi au 05.62.61.77.43.

